**PARTIE II : LA VIE DEMOCRATIQUE.**

Il s'agit de comprendre comment fonctionne la démocratie, surtout ce qui concerne la responsabilité des citoyens que vous devenez. Cette partie du programme est en lien avec l'actualité, et s'appuie beaucoup sur le programme d'histoire (notamment le fonctionnement de la Vème République, qui vous servira aussi en histoire).

**Comment lire ce cours ?**

*Vous pouvez profiter du manuel d'éducation civique. Le but de ce cours (qui n'est pas forcément un modèle absolu) est de vous aider à apprendre en indiquant ce qui est important pour le brevet et pour la compréhension. Lisez-le attentivement, et essayez de répondre aux questions et de faire les activités par vous-mêmes avant de lire les réponses (corrections à la fin du cours).*

**En rouge et en gras** : les titres et les notions importantes, à connaître absolument pour le brevet.

**En noir et en gras** : les choses importantes à connaître.

En normal : les éléments pour mieux comprendre le cours.

*En italique : des conseils pour travailler par vous-mêmes.*

**Thème 3 : L'opinion publique et les médias.**

**Fiche d'objectifs :**

**Connaissances** : comprendre le rôle des médias et les moyens d'expression de l'opinion publique dans une démocratie.

**Capacités** : **C1** : S'exprimer, développer un propos sur un sujet donné.

 **C5** : Mobiliser ses connaissances pour donner un sens à l'actualité.

 **C5** : Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité.

 **C6** : Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale : le rôle et la fonction des différents médias.

**Notions et mots-clés** : médias, opinion publique, sondage, marketing politique.

*A utiliser : - le chapitre du manuel d'éducation civique 6 p. 76-93.*

**I. La diversité et le rôle des médias.**

Page 76 : examinez le document "chiffres-clés" :

1. Quelles sources d'informations sont citées ? .....................................................................................

2. Quelle est la principale source d'informations des Français ? ...........................................................

3. A quoi servent les médias selon les questions de ce sondage ? .......................................................

Faites les questions 2, 3 et 4 page 79.

**Les médias sont les moyens de diffusion de l'information. Ils sont très variés : télévision, presse, Internet, radio.**

**La liberté de l'information est un des droits fondamentaux de l'homme. Des lois garantissent la liberté mais aussi le pluralisme (= le fait d'accepter la diversité des opinions) des médias, ce qui garantit la liberté de l'information. En France, c'est la loi sur la liberté de la presse de 1881.**

Le rôle des médias par deux exemples historiques :

Lisez la légende du doc. 1 p. 76 : Quelle est la conséquence de cette lettre de l'écrivain Emile Zola ?

.................................................................................................................................................................

Quel média Emile Zola a-t-il utilisé pour publier son accusation ? .........................................................

Lisez le doc. 5 p. 79 : Pourquoi les nazis ont-ils supprimé la liberté de la presse dès leur arrivée au pouvoir ? .................................................................................................................................................

**Les médias servent à diffuser l'information, mais ils sont aussi un moyen d'expression qui peut devenir un moyen de contestation. On appelle même les médias le "quatrième pouvoir" (en plus du pouvoir exécutif, législatif, judiciaire) en démocratie, car ils sont pour les citoyens un** **moyen de contrôle du pouvoir**.

**Ils alimentent aussi l'opinion publique car ils forment l'opinion personnelle des citoyens par des débats, des informations, des avis d'experts, des déclarations de responsables,...**

**Les médias peuvent aussi être utilisés pour influencer l'opinion publique**,par exemple par les hommes politiques qui se mettent en valeur *--> voir pages 84-85 (le marketing politique).*

**II. Les sondages d'opinion.**

**Un sondage est une étude qui vise à connaître l'opinion publique sur un sujet donné.** Il est réalisé à partir de questionnaires proposés à un échantillon d'individus représentatifs d'une population, et on estime, à partir de ces résultats, l'opinion de l'ensemble de la population. Il est particulièrement utilisé par les entreprises, les médias et les partis politiques, notamment pendant des élections.

Répondez aux questions 1 à 6 de l'activité p. 83.

**Les sondages alimentent le débat public et servent à estimer les tendances de l'opinion publique, sans pouvoir donner des résultats exacts. Ils peuvent être orientés ou utilisés pour influencer ou manipuler l'opinion. C'est pourquoi ils doivent suivre des règles, et doivent surtout être pris avec précaution.**

**III. Le rôle d'Internet.**

**Avec la diffusion d'Internet, des réseaux sociaux (Twitter, Facebook,...) qui favorisent les relations entre citoyens, les échanges, les débats, et l'accès à une information immédiate, variée, et échangée, de nouvelles questions se posent : comment vérifier la fiabilité des informations ? Comment financer la diffusion d'information lorsqu'elle est gratuite ? Comment éviter la propagande ou la censure ?**

Lisez le doc. 2 p.80 : des exemples de l'utilisation d'Internet par des partis politiques, pour la campagne électorale.

Examinez le doc. 3 p. 81 : En quoi Internet peut-il être une chance pour la démocratie ?

..........................................................................................................................................................

*Un exemple récent : le rôle d'Internet et surtout des réseaux sociaux dans le "Printemps arabe" (=révoltes populaires dans le monde arabe pour contester des régimes politiques autoritaires) : des réseaux comme Facebook ont joué un rôle dans la dénonciation des dictatures et le rassemblement des citoyens pour réclamer une démocratie.*

Lisez le doc. 4 p. 81 : Donnez quelques exemples d'utilisations malveillantes (= avec de mauvaises intentions) d'Internet : ........................................................................................................................

**Ce nouveau média peut donc être à la fois une chance et un risque pour la démocratie.**

**Conclusion : La liberté d'information est très importante dans une démocratie. Les médias libres et variés permettent aux citoyens de s'informer, de se forger une opinion, de s'exprimer. Mais ils doivent aussi être utilisés avec précaution car ils peuvent influencer et manipuler : les citoyens doivent donc être vigilants et faire preuve d'esprit critique.**

*Pour retenir, vous pouvez vous aider du schéma p. 87.*

*Pour aller plus loin dans la réflexion sur les médias, lisez les documents des pages 90-91, qui proposent des pistes de réflexion intéressantes.*

*Pour vous entraîner, vous pouvez travailler sur le sujet de brevet 1 page 93 (correction à la fin).*

--------------------------------------------------------------------------------------------

**CORRECTION du cours :**

**I. La diversité et le rôle des médias.**

Page 77 : 1. Les sources d'information citées sont la presse (quotidienne et hebdomadaire), la télévision, Internet, la radio.

2. La principale source d'informations des Français est la télévision.

3. Selon ce sondage, les médias servent à avoir des nouvelles, comprendre un sujet de fond, avoir des explications détaillées sur un événement, connaître les points de vue différents sur un même sujet.

Activité page 78-79 :

2. La diversité de la presse en France se manifeste par la diversité des moyens (radio, télévision, Internet, presse), mais aussi la diversité des chaînes de radio, de télévision, des sites internet et des journaux.

3. Ces "Unes" expriment chacune une opinion différente sur un événement (l'élection présidentielle de 2007). Cela montre le pluralisme et la liberté des médias.

4. Les textes qui établissent la liberté de la presse en France et en Europe sont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui établissent la libre communication, la loi sur la liberté de la presse de 1881, la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Doc. 1 p. 76 : La conséquence de cette "Une" est la révision du procès Dreyfus (et Alfred Dreyfus sera finalement reconnu innocent). Emile Zola a fait publier son accusation dans un journal, appelé L'Aurore.

Doc. 5 p. 79 : Les nazis suppriment la liberté de la presse car la presse peut être un moyen de contestation, elle peut influencer les opinions, et ils doivent contrôler l'information pour contrôler la population.

**II. Les sondages d'opinion.**

Activité p. 83 : 1. Entre mars et juillet 2011, les sondages, qui estimaient que Marine Le Pen arriverait en tête au premier tour des élections présidentielles, ont progressivement revu leurs chiffres à la baisse, jusqu'à la placer en troisième place seulement.

2. Un sondage ne permet pas de prédire l'avenir, il permet seulement de mettre en évidence des tendances, des opinions, qui ne peuvent pas forcément être mises en évidence par des faits...mais sa méthode n'est pas forcément toujours fiable.

3. La loi impose aux sondages d'indiquer précisément son sujet, les conditions de son élaboration. Elle instaure une surveillance des sondages et interdit leur publication pendant des élections. Le but est d'éviter que les sondages soient orientés, faussés, ou qu'on les utilise pour manipuler l'opinion.

4. La "Une" du Figaro indique qu'une majorité des Français est contre la grève, la "Une" de l'Humanité indique qu'une majorité des Français est pour la grève ! Ces différences s'expliquent par le fait que ces deux journaux ont des opinions politiques opposées : les sondages réalisés sont donc orientés d'une certaine façon, ou utilisés d'une certaine façon (en choisissant le sondage le plus favorable, en orientant les questions,...).

5. Les sondages sont une façon d'estimer l'opinion de l'ensemble de la population, mais ils ne sont pas forcément nécessaires pour connaître l'opinion publique : les citoyens s'expriment aussi directement par les médias (débats, déclarations,...), des manifestations,...

6. Non, on ne peut pas toujours faire confiance aux sondages, car ils ne sont pas toujours objectifs, et ils peuvent être utilisés par les médias ou autres.

**III. Le rôle d'Internet.**

Doc. 3 p. 81 : Internet peut être un outil de dénonciation et de contestation des dictatures, et donc de promotion de la démocratie. Il est d'ailleurs surveillé et censuré dans les dictatures.

Doc. 4 p. 81 : Internet peut servir à utiliser des informations personnelles obtenues sans autorisation dans un but commercial, dans le but de faire circuler de fausses informations sur quelqu'un, dans le but de surveiller quelqu'un (dans une dictature, par exemple). Internet peut servir à diffuser des idées contraires à la démocratie comme le racisme. Internet peut pousser des hommes politiques à ne s'intéresser qu'à leur popularité. On peut ajouter que, sans malveillance, Internet peut être utilisé de façon inutile ou futile (caricature), encourageant la communication sans réel intérêt.

**SUJET DE BREVET 1 p. 92 :**

Première partie : 1. La loi sur la liberté de la presse date de 1881.

2. Le premier texte français à proclamer le droit à l'information est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789.

3. La télévision, la presse, la radio sont trois médias différents.

4. Le citoyen a le devoir de s'informer pour pouvoir participer à la vie politique et sociale de son pays. Une démocratie se fonde en effet sur la participation des citoyens et leur engagement dans la société.

Deuxième partie : 1. Il s'agit d'un extrait d'un ouvrage intitulé La Revanche de l'Opinion. Médias, sondages, internet.

2. L'auteur est Roland Cayrol, un universitaire spécialiste des médias, qui travaille aussi pour un institut de sondage et commente l'actualité politique.

3. D'après l'auteur, les citoyens disposent des journaux, de la télévision, mais ils utilisent surtout Internet, les blogs, les sites politiques, les images qui circulent.

4. Il est important de se forger une opinion dans une démocratie, car une démocratie est fondée sur la participation des citoyens. Pour participer (voter, débattre, décider), ceux-ci doivent se forger une opinion politique personnelle.